



# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

## Assemblée générale 10 juillet 2023 (visioconférence)

**Liste de diffusion** : représentant·e-s de ligue et des licencié·e-s individuel·le-s  
Ligues régionales, conseil exécutif, haut conseil, chargé·e-s de mission, membres d'honneur, professionnel·le-s

***Le présent compte-rendu a été adopté au cours de l'assemblée générale du 14 septembre 2023.***

### ORDRE DU JOUR

---

#### Lundi 10 juillet 2023

19h30 *Accueil et émargement*

20h00 *Ouverture de l'assemblée générale*

Adoption du compte-rendu de l'AG des 13 et 14 mai 2023

Trajectoire budgétaire 2023/2024 et points d'avancement sur des chantiers fédéraux

Vote du budget prévisionnel 2023 et tarifs associés de la part fédérale de la licence annuelle sur les saisons 2023/2024 et 2024/2025

Vote sur l'indexation des plafonds des parts territoriales (comité, ligue) sur l'indice IPCH au 31 décembre de l'année précédente

22h30 *Clôture de l'assemblée générale*

### PARTICIPATION

---

#### Ligues régionales

Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Guadeloupe, Guyane, Hauts-de-France, Ile-de-France, La Réunion, Martinique, Mayotte, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Nouvelle-Calédonie, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### Licenciés individuels

Pierre-Emmanuel Panier (également président du haut conseil), Jean-Marc Serfaty

#### Conseil exécutif

*Présents* : Audrey Baron, Sylvain Benain, Cyrille Berton, Roland Boigeol, Agnès Chacun, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Sarah Grammatyka, Julie Grall, Jules Harduin, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Franck Laurent, Laurence Le Couedic, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Yohan Penel

*Excusés* : Gilles Castillon, Henri Guermont, Capucine Parot

#### Haut conseil

Christophe Chenut, Frédéric Dumont, Ronan Labar, Julien Lamergerie, Bach-Lien Tran (membres)

#### Membres d'honneur

*Présents* : Jean-François Aninat (vice-président d'honneur), Hélène Bussolino (membre d'honneur), Pierre Chatellier (vice-président d'honneur), Paul-André Tramier (président d'honneur)

*Excusés* : Michel Deschamp (vice-président d'honneur), Raymond Hermier, Bruno Lafitte



# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale  
10 juillet 2023 (visioconférence)

## Equipe opérationnelle

Guillaume Auffray, Céline Berton (directrice administrative et financière), Pascal Bildstein (directeur Événementiel), Olivier Bime (DTN adjoint), Marion Bischoff, Pascal Candaille, Jérôme Careil (DTN), Nicolas Catterou, Sophie Chevalley, Emilie Coconnier (responsable administrative), Frédéric Dor, Manuela Dos Santos, Dorothee Fortin-Mouillaud (directrice Communication & Marketing), Nicolas Galtier, Clément Grandamas, Benjamin Grizbec, Morgane Guillouet, Alexandre Komilkiw (responsable Vie sportive), Vincent Laigle, Vincent Legras (responsable Relations avec les territoires), Karine Lévêque, Etienne Makhloufi, Laureen Marchand, Yann Mary (directeur des partenariats), Camille Montigny, Sébastien Motard (responsable financier), Loïc Parlon, Pauline Pen, Thibault Pillet, Audrey Poupard, Marie Reintaux, Martine Robert (directrice Performance sociale), Éric Salanoubat (directeur général), Thierry Soler (directeur Performance sportive), Jade Somprou, Raphaël Szymanski, Clarence Touzé, Vincent Vanhulle (responsable Emploi & Formation), Romain Vergnaud, Matthieu Wisniewski

## Invités

Jean-Christophe Breillat (CDES), Alexandre de Froissard (CAC)

## Personnes extérieures ayant fait la demande pour assister à l'assemblée générale

Alain Blot (ligue PDLL), Caroline Brial (présidente ligue Wallis-et-Futuna), Thomas Champion (directeur ligue AURA), Olivier Daube (directeur ligue LIFB), Nelly Duval (présidente comité 53), Vincent Fisher (directeur ligue GEST), Ronan Furic (Coordinateur ETR ligue BOFC), Delphine Garcia (directrice ligue HFRA), Yannick Meunier (directeur ligue NAQU)

## Quorum

Le quorum nécessaire pour permettre à l'assemblée générale de délibérer valablement est de 25% des voix soit 169 voix.

*Nombre de représentants présents : 112/140*

*Nombre de représentants présents ou représentés : 131/140*

*Nombre de voix présentes : 649/676 dont 19 procurations représentant 73 voix*

*Le nombre de voix présentes étant de 649, soit 96%, le quorum permettant à l'assemblée générale de délibérer valablement est atteint.*

## Ouverture de l'assemblée générale

Le président, Yohan Penel, souhaite la bienvenue aux nombreux participants de cette assemblée générale, aussi bien les représentants des ligues et des licenciés individuels que les membres du conseil exécutif, les professionnels de la FFBaD, et les personnes extérieures ayant souhaité assister à cette AG.

Il remercie particulièrement les équipes opérationnelles de la fédération pour avoir permis la tenue de cette deuxième AG, deux mois après la précédente, et pour accompagner les élus de la FFBaD au quotidien dans le portage du projet fédéral.

L'ensemble des votes de cette assemblée étant effectué au moyen des téléphones portables, le fonctionnement est préalablement expliqué aux représentants présents et un vote test a lieu.

Yohan Penel présente ensuite l'ordre du jour de l'AG.



# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale  
10 juillet 2023 (visioconférence)

## Participation à l'assemblée générale de personnes extérieures

Un certain nombre de personnes extérieures ont souhaité participer à cette AG. En vertu de l'article 1.2.4 du règlement intérieur, il est nécessaire d'avoir l'accord des représentants présents ou représentés. Ces personnes sont les suivantes :

BLOT Alain	Représentant suppléant ligue Pays de la Loire
BRIAL Caroline	Présidente ligue Wallis-et-Futuna
CHAMPION Thomas	Coordonnateur ETR ligue AURA
DAUBE Olivier	Directeur ligue Ile-de-France
DUVAL Nelly	Présidente comité départemental 53
FISCHER Vincent	Directeur ligue Grand Est
FURIC Ronan	Coordinateur ETR ligue Bourgogne-Franche-Comté
GARCIA Delphine	Directrice ligue Hauts-de-France
MEUNIER Yannick	Directeur ligue Nouvelle-Aquitaine

**1/ La proposition de participation à l'AG de personnes extérieures en ayant fait la demande auprès de la fédération, en application de l'article 1.2.4 du règlement intérieur est soumise au vote de l'assemblée générale.**

Résultat du vote : 131 votants – 649 voix totales, 639 voix exprimées

Pour : 565 / Contre : 30 / Abstentions : 44 / Non-votants : 10

La proposition est adoptée à la majorité (88,4% - majorité supérieure au tiers des représentants présents ou représentés).

## Résolution pour organiser les votes de l'assemblée générale à bulletin secret

Une personne ayant exprimé le souhait que les votes de l'AG soient organisés à bulletin secret, la résolution est proposée à l'adoption.

**3/ La résolution pour organiser les votes de l'assemblée générale à bulletin secret est soumise au vote de l'assemblée générale.**

Résultat du vote : 132 votants – 655 voix totales, 618 voix exprimées

Pour : 402 / Contre : 216 / Abstentions : 34 / Non-votants : 3

La proposition est adoptée à la majorité (65%).

## Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale des 13 et 14 mai 2023

### Questions/réponses de l'assemblée

*Intervention (Pierre Emmanuel Panier – haut conseil) : la partie sur le haut conseil était très succincte. Entre la présentation et ce qu'on dit, il peut y avoir des différences.*

*Réponse (Emilie Coconnier) : les documents du haut conseil ont été mis à disposition sur la plateforme accessible aux représentants. Nous prenons note de la remarque pour la suite.*

**2/ La validation du compte-rendu de l'assemblée générale des 13 et 14 mai 2023 est soumise au vote de l'assemblée générale.**

Résultat du vote : 132 votants – 655 voix totales, 458 voix exprimées



# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale  
10 juillet 2023 (visioconférence)

Pour : 314 / Contre : 144 / Abstentions : 183 / Non-votants : 14

La proposition est adoptée à la majorité (68,6%).

## Trajectoire budgétaire 2023/2024 et points d'avancement sur des chantiers fédéraux

Yohan Penel informe les membres de l'AG qu'il s'agit d'une AG budgétaire. On pourrait penser qu'il s'agit d'une AG politique pour décider de l'avenir du conseil exécutif, mais le premier enjeu de cette AG reste de déterminer les moyens budgétaires que la FFBaD aura pour répondre aux enjeux.

Ce projet fédéral, partagé en 2020 lors de l'élection, donne un cap au badminton français pour affronter les défis du 21<sup>ème</sup> siècle. La fédération est un phare pour les clubs, en anticipant l'avenir au regard de l'évolution de la société et de son rapport aux activités physiques et sportives. Et pourtant, on entend parler aujourd'hui de fin anticipée du mandat du conseil exécutif de la FFBaD.

Pour quelles raisons ?

- Parce que, pour la première fois, une équipe a été élue avec un programme et qu'elle avait la majorité au conseil exécutif. On a pu croire que c'était une caution pour dérouler son projet, parfois à marche forcée, dans l'urgence, par envie de bien faire, mais en ne le faisant pas challenger suffisamment par les acteurs.
- Parce que l'équipe élue a voulu faire évoluer des éléments de langage, des habitudes de fonctionnement, et que cela a donné l'impression qu'il était fait table rase de tout ce qui avait été fait avant. Yohan Penel tient à s'excuser auprès de ses prédécesseurs s'ils ont été heurtés sur ce ressenti. Si ça a été fait, c'est par maladresse, mais pas par volonté. L'équipe actuelle n'est contre personne, elle est pour le badminton.
- En termes de méthodologie, l'équipe en place s'est appuyée sur les professionnels des ligues mais sans nécessairement valider un cadrage politique co-construit avec les élus régionaux.
- Un foisonnement d'idées et de projets ont chargé la barque des professionnels à la fédération et dans les territoires, noyés entre la gestion du quotidien et la déclinaison du projet fédéral.
- L'équipe en place a voulu accélérer sur la transformation économique, en investissant dans l'avenir grâce à la bonne gestion de 2020 et 2021.
  - o Elle a voulu répondre aux exigences croissantes de l'Agence nationale du Sport (ANS) sur la haute performance, Thierry Soler en reparlera tout à l'heure, pour construire 2024 et 2028, pour les jeunes, les seniors, les valides et les para-badistes.
  - o Elle a voulu créer les conditions d'une fortification des clubs dans leur rapport à leur territoire et aux financements.
  - o Elle a voulu saisir les opportunités liées aux JOP en termes de dispositifs et de rayonnement.
  - o La fédération est ainsi sortie de sa zone de confort. Et au bout d'un an, il y a une alerte face à la conjoncture économique à laquelle nous devons répondre collectivement.

Yohan Penel revient ensuite sur les griefs qui lui sont personnellement adressés :

- « Hyper-président » parce qu'il ne conçoit pas de faire les choses à moitié et parce qu'un président rémunéré se doit, selon lui, d'être partout. L'équipe actuelle porte un projet pour bâtir l'avenir des associations, une philosophie qui, par définition, ne plaît pas forcément à tout le monde.
- Il admet avoir voulu trop bien faire, et que c'est un paramètre qui doit changer à l'avenir.
- Il est le 4<sup>ème</sup> président de la FFBaD en 10 ans. Cela fait beaucoup. Est-ce parce que la FFBaD est un navire pas si simple à manœuvrer ?
- Et puis, il y a la performance sociale que le président incarne. Aujourd'hui encore, la FFBaD a été invitée à témoigner à l'occasion du séminaire annuel du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il n'y avait que 5 fédérations invitées. Florian Grill, nouveau président de la Fédération Française de Rugby, a parlé de fédération à mission, comme la FFBaD. Il y a un mois,



# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

## Assemblée générale 10 juillet 2023 (visioconférence)

Jérôme Careil témoignait sur le Grenelle des métiers du sport au cours duquel l'Etat a annoncé faire du rôle social des clubs une priorité. La FFBaD est sur la bonne voie.

- Tout est question de vision pour l'avenir et de convictions. Personne n'a raison, personne n'a tort.

Il reconnaît que tout n'est pas rose, loin de là. Il faut donc ralentir et changer, individuellement et collectivement. Il faut que les grands chantiers soient d'abord partagés politiquement avec les ligues. Il y a pourtant des motifs de satisfaction :

- Parce qu'en février, la France est passée à 1 point de devenir championne d'Europe par équipe mixte ou parce qu'en juillet, elle a battu son record de médailles aux championnats d'Europe.
- Parce que, dans la presse, au ministère ou à l'ANS, on parle de ces résultats et de l'innovation sociétale portée par la FFBaD, là où on parle des autres fédérations à travers des faits de harcèlement sexuel au siège fédéral, des conflits d'intérêts dans l'attribution de marchés, le trucage d'élections ou des violences psychologiques sur les athlètes.
- Parce que la FFBaD a battu son record historique de licences.
- Parce que la fédération est en mouvement, et que l'ensemble des acteurs a envie de continuer de la faire grandir.

Yohan Penel évoque ensuite les 4 grands enjeux de notre sport :

- La fidélisation des licenciés et en particulier des non-compétiteurs,
- La mobilisation des bénévoles,
- La conquête des clubs non affiliés à la FFBaD,
- L'évolution du modèle économique des associations face à l'incertitude des financements publics post-2024 et à la mutation des pratiques sportives.

Le président rappelle que, face à ça, l'alliance de la performance sportive et de la performance sociale est la clé. Marcher sur deux jambes, aussi importantes l'une que l'autre : l'une qui fait gagner, l'autre qui change les vies.

*« A la fin de la saison prochaine, il y aura les Jeux. Notre rêve est de les réussir, et de réussir leur héritage. Pour ça, il faut de l'apaisement et des remises en question. L'un ne va pas sans l'autre. On a eu ce week-end des échanges sans filtre et sans tabou avec le conseil des présidents de ligue, pour voir ce qu'il fallait changer pour mieux avancer ensemble. Vous avez envoyé un message fort le 14 mai. A nous de l'intégrer dans notre fonctionnement pour faire du badminton un sport majeur. A nous de dépasser les clivages pour la seule chose qui compte, l'intérêt général du badminton. »*

Yohan Penel passe ensuite la parole à Sophie Trebern et Lionel Grenouillet, qui sont les référents du conseil des présidents de ligue, et ont demandé à avoir un temps de parole sur cette AG.

Sophie Trebern remercie, tout d'abord, le conseil exécutif d'avoir accepté de reporter cette AG après la réunion du CPL des 8 et 9 juillet, et de permettre aux référents du CPL de faire un retour au cours de l'AG. Les référents proposent qu'un président de ligue puisse être présent aux séances du conseil exécutif, avec Sophie et Lionel qui y assisteraient en alternance. La présence d'un président des TUM est également évoquée car les problématiques des ligues ultramarines sont différentes de celles des ligues métropolitaines. Il est apparu également nécessaire de mettre en place un calendrier afin de mieux anticiper les sujets à soumettre, et de bénéficier d'un soutien professionnel de la FFBaD pour la préparation administrative et logistique des réunions du CPL.

Le CPL a sollicité la présence à sa réunion de Yohan Penel, Pascal Couvineau, Éric Salanoubat et Thierry Soler, afin d'aborder, entre autres, deux sujets cruciaux :

- Le budget et sa construction,
- La demande de fin anticipée du mandat du conseil exécutif.



# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale  
10 juillet 2023 (visioconférence)

Personne n'a de doute sur le fait que la fédération a besoin de plus de fonds pour avancer. Certains estiment, cependant, qu'il est possible de prendre un peu plus sur les fonds propres, mais cette solution peut fragiliser les finances de la fédération à plus ou moins long terme.

Certains regrettent également qu'il n'y ait pas assez de co-construction à la fois sur les lignes directrices du budget et les priorités. Celles-ci sont jugées trop nombreuses, avec une visibilité compliquée pour les territoires. Il est rappelé qu'un CPL s'était tenu avant l'AG de mai, mais qu'il n'avait pas permis d'obtenir un consensus financier sur une des propositions de budget de la FFBaD.

La demande de fin anticipée du mandat du conseil exécutif, sur le fondement de l'article 4.5.1 des statuts, semble être née de la réflexion de certains présidents de ligue, ainsi que d'anciens vice-présidents et représentants. Aucun accord n'est trouvé sur ce sujet au sein du CPL. Certains pensent qu'il ne faut pas arrêter une trajectoire au bout de trois ans, alors que d'autres pensent que cela dure déjà depuis trop longtemps.

Des reproches ont été faits à Yohan Penel sur son mode de gouvernance, sur son hyper-présence. Des attentes fortes de changement sont attendues sur ces points.

## Temps d'échanges avec l'assemblée

*Intervention n°1 (Guillaume Guerder – NAQU) : le consensus a été évoqué mais il aurait fallu un peu plus de temps entre ce CPL et l'AG. Un consensus aurait pu être trouvé avec une 4<sup>ème</sup> hypothèse faisant davantage appel aux fonds en réserve. Je reste dans le doute par rapport aux promesses de changements. Sur l'annonce faite qu'il ne s'agit pas d'une AG politique mais d'une AG budgétaire, je trouve dérangent le fait que Yohan Penel puisse aborder ce sujet et pas nous.*

*Réponse n°1 (Yohan Penel) : la parole est libre, je ne suis pas rentré dans les détails de l'aspect budgétaire car cela va être évoqué plus tard.*

*Intervention n°2 (Pierre-Emmanuel Panier – Licenciés individuels) : les représentants des licenciés individuels n'ont pas été associés à la tournée des ligues et au dernier CPL. Je ne commenterai pas la régularité des travaux. Il y a une crise fédérale, mais l'ordre du jour de cette AG est centré sur le budget. Respectons cet ordre du jour, et évoquons les prises de décisions sur l'avenir de la gouvernance fédérale selon le scénario qui aura été retenu dès les prochaines semaines.*

*Intervention n°3 (Christophe Millet – BRET) : à propos du déclenchement de l'article 4.5.1 des statuts, nous avons 47 personnes (représentant 245 voix) qui ont co-signé un courrier à l'intention de la FFBaD. Ma question est de savoir si Yohan Penel et le conseil exécutif ont prévu de démissionner, ce qui pourrait influencer les votes ou le déclenchement de l'article 4.5.1.*

*Réponse n°3 (Yohan Penel) : nous reviendrons plus tard sur les modalités d'application de cet article 4.5.1 des statuts. Aujourd'hui, nous ne démissionnerons pas quel que soit le scénario.*

*Intervention n°4 (Julien Muller – GEST) : je regrette que le CPL n'ait pas été plus loin sur la recherche de solutions autres que la simple augmentation du tarif de la licence.*

## Point d'évolution de l'organisation de la performance sportive

Thierry Soler présente les éléments de structuration mis en place depuis son arrivée et celle de Fernando Rivas à la DTN :

- Stabilisation des ressources humaines des pôles et des collectifs nationaux,
- Quelques évolutions dans l'organisation du Projet de Performance Fédéral (PPF),
- Mise en place d'un plan individuel de performance pour tous les sportifs identifiés dans les structures du PPF et dans les collectifs nationaux.



# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

## Assemblée générale 10 juillet 2023 (visioconférence)

Dans le cadre de la mise en place de ce plan individuel de performance, des outils de suivi de performance des athlètes et structures ont été développés pour mieux comprendre l'effet de l'entraînement et les stratégies de saison pour nos meilleurs sportifs :

- « Athlete Management System » (système de suivi au quotidien des sportifs) :
  - o Suivi de charge d'entraînement
  - o Évaluations/profilage
  - o Médical/suivi des blessures
  - o Équilibre de vie
- « Game Center » :
  - o Analyses descriptives, comparaisons de styles de jeu
  - o Étude de la dynamique de score
  - o Développement de modèle IA pour détecter automatiquement le volant et les joueurs
  - o Projet de recherche sur l'anticipation et la prise de décision
- Centre d'analyse activité et concurrence
- Planification et stratégies de saison

En parallèle, un travail est fait avec FormaBad sur la formation des entraîneurs.

### Temps d'échanges avec l'assemblée

Intervention n°1 (Gaëtan Depaquis – GUYA) : je m'interroge sur la présence de ce point lors d'une assemblée générale budgétaire.

Réponse n°1 (Thierry Soler) : la performance sportive représente à elle seule 30% du budget de la FFBaD : il semblait donc logique de faire un point sur la stratégie mise en place pour cette AG budgétaire.

Intervention n°2 (Jean-Marc Serfaty – Licenciés individuels) : ce suivi concerne-t-il les sportifs qui ne sont pas sur les centres nationaux ?

Réponse n°2 (Thierry Soler) : oui, nous avons intégré tous les joueurs identifiés dans les dispositifs nationaux.

Intervention n°3 (Julien Delmas – NAQU) : les athlètes para-badminton sont-ils intégrés à ce dispositif ?

Réponse n°3 (Thierry Soler) : oui, leur intégration a été évoquée au cours de la présentation.

### Modification budgétaire

Yohan Penel resitue le pourquoi de cette AG, et passe la parole à Éric Salanoubat, le directeur général de la fédération, qui présente les grandes lignes de la construction budgétaire.

*Les graphiques et tableaux illustrant les propos d'Éric Salanoubat sont dans la note adressée en amont de l'AG aux représentants des ligues et des licenciés individuels, accessible via le lien [AG - 2023-07-10](#)*

Dans ses propos introductifs, Éric Salanoubat précise que cette construction budgétaire se projette au-delà des 3 années pour lesquelles le budget a été voté.

Le directeur général réprecise les engagements de l'AG 2022, à savoir :

- Réinvestir le million d'euros d'excédent réalisé en 2021,
- Débuter le changement de modèle économique en 2022 et 2023,
- Retrouver l'équilibre budgétaire en 2024.

Il s'agit bien sûr de prévisions. Un investissement fort a été maintenu sur les grands secteurs (Performance sportive, Vie sportive, Événementiel, Emploi & Formation).

Les ressources humaines ont été développées, avec l'espoir d'augmenter les recettes et le service rendu aux territoires. L'ensemble des postes prévus en fin d'olympiade n'ont pas été pourvus. Il est donc encore



# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

## Assemblée générale 10 juillet 2023 (visioconférence)

possible de ne pas lancer les derniers recrutements. Cette construction budgétaire prévoit également un développement des ressources financières.

Quatre grands critères ont été pris en compte pour réajuster cette construction budgétaire et ont été intégrés aux projets de budget proposés à l'assemblée :

- Diminution de la prévision de licences : 205 000 en 2023/2024 et 210 000 en 2024/2025 ;
- Intégration du retard dans les prévisions de recettes : 400 000 € en 2023 et 500 000 € en 2024 ;
- Intégration de l'inflation prévisionnelle dans les charges : environ 500 000 € en 2023 et 230 000 € en 2024, et rattrapage du manque à gagner depuis 2018 dans les produits licences (tarifs) ;
- Maintien de la solidité financière de la fédération.

L'assemblée générale des 13 et 14 mai dernier a voté un budget. Ce budget tient compte d'un tarif des licences maintenu, de l'inflation, de certaines réductions dans les budgets des secteurs, et d'un nombre de licences diminué.

Ce budget présente un déficit de - 1 180 000 € en 2023 et - 892 000 € en 2024.

Les équipes de professionnels de la FFBaD font en sorte de se situer à un meilleur niveau, en gelant les nouvelles dépenses, ou celles imprévues. Sur les partenariats, des réajustements devront également être opérés.

Aujourd'hui, trois budgets sont proposés, ils sont directement associés à un tarif de licence :

- Un budget « mode dégradé » (budget n°3), qui repose sur une augmentation de la licence en deux temps (+3 € en 2023/2024 et +1,93 € en 2024/2025 de la licence adultes) ;
- Un budget « ralentissement » (budget n°2), qui repose sur une augmentation visant à obtenir des chiffres ronds et pas d'augmentation en 2024/2025 (+4,43 € en 2023/2024 et +0 € en 2024/2025 de la licence adultes) ;
- Un budget « coup d'arrêt » (budget n°1), sans nouvelles recettes liées à la licence mais avec, entre autres, une augmentation de 1 € de la participation fédérale et des réductions budgétaires dans de nombreux secteurs.

Le détail des chiffres est présenté dans la note adressée aux représentants en amont de l'AG (lien ci-dessus).

Jules Harduin, trésorier général de la FFBaD, précise que les grandes lignes de la construction budgétaire ont été définies au niveau politique et que les équipes fédérales ont travaillé la mise en œuvre et l'élaboration des scénarios.

Audrey Baron, trésorière adjointe, complète les propos de Jules Harduin en expliquant qu'un nouveau process a été mis en place pour avoir un meilleur suivi des actions financières.

### Temps d'échanges avec l'assemblée

*Intervention n°1 (Gaëtan Depaquis – GUYA) : sur les propositions de budget 1 et 3, il y a une réduction du dialogue de gestion. Comment est-ce que cela a été décidé ?*

*Réponse n°1 (Éric Salanoubat) : l'impact de l'augmentation du tarif de la licence se fera surtout ressentir en 2024, les réductions de dépenses associées sont donc plus faibles en 2023. Le choix des arbitrages peut ne pas paraître cohérent selon les scénarios, mais il y a surtout deux enveloppes impactées : la performance sociale et la performance sportive.*

*Intervention n°2 (Julien Delmas – NAQU) : est-il possible d'avoir la variation sur les aides de l'Etat en faveur de la performance sportive par rapport à l'année précédente ?*

*Sur la proposition de budget n°1 « coup d'arrêt », une augmentation de 1 € de la participation fédérale apparaît alors qu'elle n'a pas été annoncée avant.*





# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

## Assemblée générale 10 juillet 2023 (visioconférence)

Réponse n°2 (Éric Salanoubat) : dans le document communiqué en amont de l'AG figure l'évolution de l'ensemble des produits hors partenariats depuis 2013, et notamment les subventions.

Concernant l'augmentation de 1 € de la participation fédérale, elle figurait bien dans le document communiqué en amont de l'AG. Sa suppression a peut-être été évoquée en CPL, mais il n'est pas possible de modifier délibérément un projet de budget qui a été voté en conseil exécutif.

Intervention n°3 (Christophe Faulmann – OCCI) : dans le document communiqué en amont de l'AG, l'augmentation de 1 € de la participation fédérale n'apparaît pas clairement et n'aurait pas été votée en conseil exécutif, mais simplement discutée.

Réponse n°3 (Yohan Penel) : les scénarios ont été discutés lors du conseil exécutif des 10 et 11 juin mais n'ont pas été votés au cours de la séance, ils l'ont été par un vote électronique quelques jours plus tard.

Intervention n°4 (Christophe Faulmann – OCCI) : dans ce cas, est-ce que c'est l'augmentation de 1 € de la participation fédérale qui a été votée par le conseil exécutif ou les scénarios ? Est-ce que cela ne doit pas être voté en AG ? La mise en place de la participation fédérale avait, à l'époque, été discutée en CPL, puis votée en AG pour financer, entre autres, les projets numériques. Cela ne semble plus être le cas pour l'augmentation prévue dans le scénario n°1.

Réponse n°4 (Yohan Penel) : la participation fédérale ne se vote pas en AG. Lors de la mise en place de cette participation fédérale en 2018, la majorité des gens ont retenu que c'était pour financer le plan de développement des outils numériques, alors que ce n'était pas que ça, il y avait une partie sur le plan de performance 2024. C'est toujours vrai aujourd'hui.

Intervention n°5 (Guy Corti – GEST) : la plupart des AG des clubs ont été faites, et s'il y a une augmentation de la licence, elle sera supportée par les clubs. L'inflation que la FFBaD subit, les territoires la subissent également. Ma crainte est que les clubs ne s'affilient plus, ou ne licencient plus tous leurs membres.

Réponse n°5 (Jules Harduin) : historiquement, lorsqu'il y a eu des augmentations du tarif de la licence, elles n'ont pas été suivies de baisse de la dynamique d'augmentation des licenciés, qu'elles concernent notre sport ou d'autres sports. De plus, les parts territoriales sont différentes d'une ligue à l'autre, et cela n'engendre pas de différence entre territoires sur la dynamique d'augmentation du nombre de licences.

Complément n°5 (Yohan Penel) : lorsque la date de l'AG a été fixée, nous avons écrit aux clubs pour leur expliquer qu'il pouvait y avoir des augmentations locales allant jusqu'à 10 €, afin qu'ils puissent l'intégrer.

Intervention n°6 (Nathalie Huet) : dans le tableau du budget primitif voté en AG en mai, je ne retrouve pas les totaux à partir des chiffres présents dans les colonnes.

Réponse n°6 (Éric Salanoubat) : il faut ajouter l'inflation dans les charges.

Intervention n°7 (Guillaume Guerder – NAQU) : aujourd'hui, on demande aux licenciés d'assurer sur leurs deniers des erreurs, ou des mauvaises prévisions. L'idée n'est pas de donner moins de moyens à la fédération, mais de donner un coup d'arrêt à un projet qui est parti dans des dépenses pharaoniques.

Les clubs vont absorber cette année cette inflation, mais comptent augmenter leurs cotisations l'an prochain. Si les clubs, les comités, les ligues, et la fédération, augmentent leur part, l'impact va être proche de 10 €, voire plus.

Si aucun des scénarios de budget ne convient ou n'est voté, comment peut-on voter ?

Réponse n°7 (Éric Salanoubat) : concernant les « dépenses pharaoniques », c'est une question d'interprétation. Ce sont, en effet, des dépenses importantes, mais la prise de risque fait partie du modèle. Cependant, dans ce modèle, la masse salariale représente 26% des charges, ce qui nous situe dans la moyenne des fédérations olympiques. Enfin, l'inflation est un phénomène concret qui ne pouvait pas être anticipé.



# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale  
10 juillet 2023 (visioconférence)

Plusieurs questions sur les modalités de vote étant posées, Yohan Penel propose de passer aux explications sur l'organisation des votes.

## **Vote du budget prévisionnel 2023 et tarifs associés de la part fédérale de la licence annuelle sur les saisons 2023/2024 et 2024/2025**

### **Organisation des votes**

Éric Salanoubat explique le déroulement des votes sur le budget prévisionnel 2023 et des tarifs associés de la part fédérale de la licence annuelle sur les deux saisons à venir.

Il est proposé deux options pour voter le budget :

- Un vote à la majorité absolue sur deux tours

Pour cette option, les trois budgets prévisionnels sont proposés au premier tour. Les deux budgets prévisionnels ayant obtenu le plus de suffrages passent au second tour. Au second tour, le budget ayant obtenu le plus de suffrages est retenu.

Dans ce schéma, il y a donc un budget qui est voté.

- Un vote de chacun des budgets à la majorité simple

Pour cette option, chacun des trois budgets prévisionnels est proposé au vote dans l'ordre suivant :

- Budget prévisionnel n°2 « ralentissement »,
- Budget prévisionnel n°3 « mode dégradé »,
- Budget prévisionnel n°1 « coup d'arrêt ».

Dès qu'un des budgets est voté, les votants s'arrêtent. Si aucun de ces budgets n'est voté, c'est le budget voté à l'AG des 13 et 14 mai qui restera d'actualité.

*Intervention n°1 (Pierre Chatellier – NORM) : je trouve qu'il y a beaucoup d'inconnues dans ce budget. Recruter sans avoir le financement en face fait preuve d'inexpérience.*

*Réponse n°1 (Jules Harduin) : ce n'est pas exact de dire qu'il n'y avait pas de financement. Le projet d'investissement se basait sur une enveloppe de 1 million d'euros déjà obtenue à travers l'année de gestion du Covid. Les investissements proposés étaient réalistes par rapport à d'autres fédérations. C'est le contexte macroéconomique qui a énormément changé.*

*Intervention n°2 (Pierre-Emmanuel Panier – Licenciés individuels) : je remarque qu'il n'y a pas eu de vote de président de séance.*

*La terminologie utilisée pour les trois budgets prévisionnels (mode « dégradé », « ralentissement », « coup d'arrêt ») ne me paraît pas appropriée. Nous sommes passés à plus de 200 000 licenciés, ça serait dommage de repasser en dessous. Il y avait d'autres vecteurs à aller chercher, y compris les pratiques estivales et de promotion de l'activité qui n'ont pas été totalement exploitées.*

*Il y a des événements qui arrivent, l'ANS soutient la haute performance, mais nous avons laissé partir des cadres techniques. Tout ça m'amènera à un vote de prudence.*

*Réponse n°2 (Yohan Penel) : nous avons pensé que, sur cette AG en visioconférence, la désignation d'un président de séance ne s'imposait pas, d'où le fait que ce point n'avait pas été inscrit à l'ordre du jour lors de son établissement le 7 juin.*

*Sur la terminologie, c'est un choix, chacun est libre de juger si ce choix est parlant ou malheureux.*

*Sur la pratique estivale, dans le plan des 5 000 équipements de proximité de l'Etat, nous nous sommes positionnés sur le déploiement de la pratique du AirBadminton qui peut rencontrer du succès sur certains territoires.*

*Sur les championnats du monde 2025, il y a une réserve fléchée de 380 000 € pour sécuriser certains éléments.*



# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

## Assemblée générale 10 juillet 2023 (visioconférence)

Intervention n°3 (Nathalie Huet – PACA) : si les « anciens élus » avaient été plus consultés, les budgets présentés n'auraient certainement pas été les mêmes.

Intervention n°4 (Guillaume Guerder – NAQU) : aujourd'hui, plus d'un tiers des représentants et plus d'un tiers des voix sont réunis pour mettre en œuvre l'article 4.5.1 des statuts sur la fin prématurée de la mandature du conseil exécutif. Comment le faire dans le cadre de cette AG ?

Réponse n°4 (Éric Salanoubat) : nous avons bien noté qu'il y avait un groupe constitué qui demande, comme le stipule l'article 4.5.1 des statuts, la convocation d'une assemblée générale dont l'objet sera la révocation du conseil exécutif. Cela veut dire que la révocation du conseil exécutif ne peut pas se décider aujourd'hui. Il faut attendre la réception de la demande. Si cette demande est jugée recevable, le conseil exécutif devra fixer la date d'une AG dont l'objet sera la révocation du conseil exécutif.

Intervention n°5 (Pierre-Emmanuel Panier – Licenciés individuels) : doit-il y avoir un vote sur le processus de vote ?

Réponse n°5 (Éric Salanoubat) : il vous est proposé de voter la résolution pour l'adoption du budget à la majorité absolue à deux tours pour donner plus de poids au budget qui serait éventuellement voté. Vous aurez la possibilité de voter « pour » ou « contre » cette résolution. Si les « contre » l'emportent, un vote à la majorité simple, selon les règles habituelles d'adoption en assemblée générale, sera organisé où chaque scénario sera présenté au vote.

Intervention n°6 (Hervé Mathot – BOFC) : je suis effaré par les discussions. On parle d'une augmentation de quelques euros de la licence.

Intervention n°7 (Raphaël Hertzog – AURA) : les personnes qui veulent changer les choses feraient mieux de construire une équipe pour la prochaine olympiade. C'est aller trop vite en besogne que de vouloir casser cette trajectoire à un an de la fin de l'olympiade, même si elle peut être ambitieuse, et avec des erreurs commises.

**4/ La résolution pour organiser le vote du budget prévisionnel 2023 à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés en 2 tours est soumise au vote de l'assemblée générale.**

Résultat du vote : 133 votants – 661 voix totales, 617 voix exprimées

Pour : 304 / Contre : 313 / Abstentions : 27 / Non-votants : 17

La proposition est rejetée à la majorité (50,7%).

La résolution étant rejetée, il va être proposé un vote à la majorité simple sur chacun des budgets prévisionnels.

Le premier scénario proposé est le scénario du budget prévisionnel n°2 « ralentissement ».

**5/ Le vote du budget prévisionnel 2023 n°2 « ralentissement » et tarifs associés de la part fédérale de la licence annuelle sur les saisons 2023/2024 et 2024/2025 est soumis au vote de l'assemblée générale.**

Résultat du vote : 133 votants – 661 voix totales, 634 voix exprimées

Pour : 247 / Contre : 387 / Abstentions : 15 / Non-votants : 12

La proposition est rejetée à la majorité (61%).



# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

## Assemblée générale 10 juillet 2023 (visioconférence)

Le deuxième scénario proposé est le scénario du budget prévisionnel n°3 « mode dégradé ».

**6/ Le vote du budget prévisionnel 2023 n°3 « mode dégradé » et tarifs associés de la part fédérale de la licence annuelle sur les saisons 2023/2024 et 2024/2025 est soumis au vote de l'assemblée générale.**

Résultat du vote : 133 votants – 661 voix totales, 625 voix exprimées

Pour : 296 / Contre : 329 / Abstentions : 24 / Non-votants : 12

La proposition est rejetée à la majorité (52,6%).

Le troisième scénario proposé est le scénario du budget prévisionnel n°1 « coup d'arrêt ».

**7/ Le vote du budget prévisionnel 2023 n°1 « coup d'arrêt » et tarifs associés de la part fédérale de la licence annuelle sur les saisons 2023/2024 et 2024/2025 est soumis au vote de l'assemblée générale.**

Résultat du vote : 133 votants – 661 voix totales, 593 voix exprimées

Pour : 182 / Contre : 411 / Abstentions : 57 / Non-votants : 11

La proposition est rejetée à la majorité (69,3%).

Yohan Penel prend bonne note du choix exercé, démocratique et collectif sur les différentes stratégies budgétaires. C'est donc le budget prévisionnel voté en mai qui reste d'actualité.

### **Vote sur l'indexation des plafonds des parts territoriales (comité, ligue) sur l'indice IPCH au 31 décembre de l'année précédente**

Yohan Penel explique que si ce vote est adopté les plafonds des parts territoriales (ligues et comités) augmenteront mécaniquement, à partir de 2024, en fonction de l'indice IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé) au 31 décembre de l'année précédente.

**8/ Le vote de l'indexation des plafonds des parts territoriales (comité, ligue) sur l'indice IPCH au 31 décembre de l'année précédente est soumise au vote de l'assemblée générale.**

Résultat du vote : 133 votants – 661 voix totales, 558 voix exprimées

Pour : 426 / Contre : 132 / Abstentions : 75 / Non-votants : 28

La proposition est adoptée à la majorité (76,3%)

### **Questions diverses**

*Intervention n°1 (Nathalie Huet – PACA) : je trouve la remarque de Raphaël Hertzog très injuste car ce ne sont pas les listes concurrentes de l'élection de 2020 qui sont à l'initiative de ce mécontentement, mais bien les présidents de ligue, qui sont impactés par la politique fédérale, qui sont à l'initiative de ce mécontentement. D'autre part, nous sommes un certain nombre dans les anciennes listes à avoir aidé l'équipe actuelle au cours de cette olympiade.*



# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

## Assemblée générale 10 juillet 2023 (visioconférence)

Intervention n°2 (Christophe Millet – BRET) : pour répondre également à Raphaël Hertzog, le sujet n'a pas été lancé par Nathalie Huet ou Jean-Michel Richard. Ce sont 7 présidents de ligue métropolitaine et 2 présidents de ligue ultramarine qui ont décidé de faire bloc. J'appelle demain Éric Salanoubat pour savoir comment activer l'article 4.5.1 des statuts.

Réponse n°2 (Yohan Penel) : aujourd'hui, il y a beaucoup de rumeurs et de désinformations qui circulent, et cela nuit au badminton. Nous devons être sur un débat d'idées et d'orientations. Il est important que nous retrouvions de l'apaisement et que nous soyons jugés sur les idées et sur les actes.

Intervention n°3 (Raphaël Hertzog – AURA) : je suis désolé d'avoir froissé certaines personnes mais je trouve que la démarche ne va pas dans le sens d'une co-construction, et qu'on ait fait assez d'efforts pour s'écouter les uns les autres.

Intervention n°4 (Florent Chayet – OCCI) : le fait que le président ne fasse plus de rapport moral à chaque assemblée générale lui porte préjudice. S'il avait continué la tradition, cela aurait permis à l'AG de s'exprimer sans conséquence sur la gouvernance, alors que le fait que nous ne puissions pas nous exprimer sur la façon dont s'est déroulée la gouvernance depuis l'élection entraîne des votes épidermiques qui ne répondent pas à la question posée mais sont plutôt en réaction à l'absence de rapport moral. Si nous avions pu émettre collectivement certaines réserves sur la façon dont la fédération est gouvernée, nous n'en serions peut-être pas là.

Réponse n°4 (Yohan Penel) : je rappelle quand même que sur la dernière assemblée générale, j'ai fait un rapport politique qui a été soumis à l'évaluation des représentants avec 6 choix de réponse, au-delà d'un « pour » ou « contre ».

Intervention n°5 (Pierre-Emmanuel Panier – Licenciés individuels) : le budget du 14 mai ne me satisfait pas, c'est un budget « par défaut ».

Concernant la demande de révocation du conseil exécutif, si les éléments parviennent dans les jours prochains à la FFBaD, que va-t-il se passer, et dans quels délais ?

Réponse n°5 (Emilie Coconnier) : la fédération sollicitera la commission de surveillance des opérations électorales (CSOE) pour vérifier la conformité de la demande.

- Une AG sera convoquée spécialement à cet effet à une date déterminée par le conseil exécutif.
- L'AG devra réunir les deux tiers des membres (présents ou représentés) représentant les deux tiers des voix.
- La révocation du conseil exécutif devra être votée à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés.
- Si la révocation est votée, l'AG devra désigner un bureau provisoire de 3 à 5 membres qui assurera la phase de transition.
- Une AG électorale, précédée par une campagne électorale, sera organisée.
- Dans le respect des différents délais réglementaires, cette AG devrait se dérouler au plus tôt fin novembre.

Une AG était programmée en novembre sur la réforme des textes fédéraux, elle devra être reprogrammée en fonction des étapes précédentes.

Complément n°5 (Eric Salanoubat) : il sera très difficile d'organiser une AG de révocation en août en raison des délais administratifs à respecter et des congés des professionnels, elle pourra se tenir en septembre, à la date décidée par le conseil exécutif.

Intervention n°6 (Jules Harduin) : je trouve malvenues certaines prises de parole en cette fin d'AG, et je souhaite que nous la clôturons afin de ne pas rajouter plus d'émotions face à ce que va vivre le badminton français.



# COMPTE-RENDU ADOPTÉ

## Assemblée générale 10 juillet 2023 (visioconférence)

Intervention n°7 (Florian Andrieu – NORM) : je n'accable personne, ni le président, ni la fédération, ni les opposants. Néanmoins, la situation est exceptionnelle. Il y a une motion de défiance partagée par un certain nombre de personnes. J'invite Yohan Penel à prendre ses responsabilités et à démissionner, voire à se représenter sur une prochaine élection pour redonner une légitimité et défendre de nouveau un projet, regagner de la confiance. Il est nécessaire d'apaiser la situation.

Réponse n°7 (Yohan Penel) : j'entends la demande. Cependant, j'ai annoncé plus tôt que notre démission n'était pas liée au résultat des votes, donc je ne vais pas me déjuger ce soir, d'autant plus que c'est une décision collective.

### Clôture de l'assemblée générale

Yohan Penel explique que les enjeux sont forts, liés autant aux territoires qu'au haut niveau, avec une fédération qui avance entre les attentes de l'ANS, du ministère et de la communauté. Chaque strate territoriale avance entre le niveau du dessus et le niveau du dessous. Nous sommes tous confrontés à des difficultés conjoncturelles. L'espoir et le rêve doivent persister, le rêve que notre sport casse les idées reçues. Le président respecte les choix faits par les membres de l'AG. C'est plus qu'un coup d'arrêt. L'important est de se relever collectivement de tout ça, que le dialogue persiste, et que la fédération en pâtisse le moins possible.

Le président remercie les participants pour leur présence à cette AG qui aboutit à une situation exceptionnelle qui fera date dans l'histoire de la fédération.

*Clôture de l'assemblée générale à 23h27*

**Yohan PENEL, président de la FFBaD**

**Sarah GRAMMATYKA, secrétaire générale**